

Date de dépôt : 22 octobre 2007

Rapport

de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition pour 700 nouvelles places de parking pour les habitants et commerçants du quartier

Rapport de M^{me} Françoise Schenk-Gottret

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

La Commission des transports a étudié la pétition mentionnée ci-dessus dans ses séances du 10 février et du 27 avril 2004, du 30 août et du 14 septembre 2005, sous les présidences de M^{me} Stéphanie Ruegsegger et de M. Sami Kanaan ; en présence de M. Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge du Département de l'intérieur, de M. Philippe Matthey, secrétaire général DIAE, de M. Christophe Genoud, secrétaire adjoint DIAE, de M. Guillaume Zuber, juriste OTC, de M. Jean-Luc Demierre, ingénieur OTC. Les procès-verbaux ont été tenus par M^{me} Caroline Martinuzzi, que nous remercions.

Ce rapport a été repris en relais de M. Pierre Guerini.

Audition des pétitionnaires, MM. Roland Berens et Henri Gobet, de l'association « Vivre aux Eaux-Vives »

M. Berens explique que l'association « Vivre aux Eaux-Vives » a été créée en 2002 afin de regrouper les réflexions sur les problématiques du quartier. Cette pétition a été lancée face à l'impossibilité de se parquer au cœur du quartier.

M. Gobet ajoute que 2600 macarons ont été distribués en 2001, alors que le quartier ne comptait que 1630 places de stationnement. D'autres places sont appelées à disparaître. De ce fait, l'association demande un minimum de

700 places supplémentaires. Il rappelle que le quartier des Eaux-Vives connaît la plus forte densité d'habitants et de motorisation. Si plusieurs quartiers connaissent également d'importants problèmes, le problème des Eaux-Vives est urgent.

Le problème concerne également les commerçants du quartier.

Les pétitionnaires suggèrent que toute la partie située sous le parc La Grange soit transformée en zone bleue. De plus, l'un des terrains près de la gare des Eaux-Vives pourrait être utilisé.

Selon eux, la Fondation des parkings encaisse les bénéfices des macarons distribués en Ville de Genève. Une partie de ces revenus pourrait être reversée pour la création d'un parking souterrain.

Audition de MM. M. Goumaz et Dreme de la Fondation des parkings

M. Goumaz explique que le quartier des Eaux-Vives possède le rapport le plus élevé de la Ville en terme de macarons distribués pour le nombre de places de parking. Il précise que la possibilité d'un parking a fait l'objet d'études depuis 1985.

M. Dreme poursuit en indiquant que la société « Général parking » détenait à l'époque une autorisation de construire pour un parking de 232 places. Ce projet n'a pas vu le jour pour des raisons économiques. D'autres projets de parking n'ont jamais abouti. Le dernier projet a été abandonné au profit du parking de Genève-Plage.

Il existe aussi bien des parkings publics que des parkings privés réservés aux habitants. Il faut savoir que le coût d'un parking est très élevé – au minimum 40 000 F la place – et identique quelle que soit la nature du parking. Ainsi on rencontre rapidement des problèmes de financement.

M. Goumaz explique enfin que, dans le cadre du contrôle du stationnement à la Fondation, le rapport par place payante est en augmentation. Il y a actuellement davantage de tournus de la mobilité grâce au suivi des contrôles. Cependant, un effectif deux à trois fois plus important serait nécessaire.

Chaque commerçant a droit à un macaron.

Audition du major Dimier, commandant des agents de ville

M. Dimier explique que les contrôles ont été renforcés sur toutes les zones. Toutes les infractions sont verbalisées et les contrôles sont

permanents. Il est possible de constater qu'il y a davantage de macarons distribués que de places de parking.

Depuis quelques années, le système ASM a octroyé des compétences «à la retirette» en ne faisant nullement état du terrain. Aujourd'hui, un groupe de travail a été créé en collaboration avec la police cantonale afin d'analyser ces compétences. L'objectif est de donner satisfaction à la logique du travail de l'agent.

Quant à l'effectif des agents municipaux, il donne entière satisfaction. Le panel des nationalités est très important, ce qui donne un aspect bénéfique. De nombreux agents sont issus du chômage. Des cours leur seront prochainement dispensés afin de faire face aux différents problèmes de terrain.

Les agents ne sont pas là pour pénaliser les livreurs. Ils apprennent à faire une distinction entre le livreur d'une mallette de bijoux et le livreur de piano. Les agents font tout ce qui est en leur pouvoir pour rendre la situation facile pour tous.

Des contrôles très réguliers sont effectués devant les écoles et dans les cours d'école afin de prévenir les bagarres, le racket et de dissuader les individus malintentionnés.

En ce qui concerne les places à courte durée, elles ne sont pas assez nombreuses selon lui. Ce problème devrait être réglé avec l'OTC.

Audition de MM. Ruffieux et Prina, Ville de Genève

M. Ruffieux indique que la Ville s'intéresse de très près à l'aménagement du quartier des Eaux-Vives afin d'assurer la sécurité et un aménagement urbain de qualité. En 2003, un concours d'aménagement a été lancé pour la place Jargonnant. La faisabilité d'un parking sous Pré-l'Evêque avait été alors analysée en collaboration avec la Fondation des parkings.

Actuellement, il s'agit d'étudier les types d'aménagement possibles.

Un crédit a été voté par le Conseil municipal. Il pousse à la vérification des études menées par les associations du quartier; une étude pourra être lancée. Les anciens projets vont être ressortis et le travail se fera en collaboration avec la Fondation des parkings.

En réponse aux questions des commissaires, il est précisé que la Ville ne finance pas de parking et qu'il est prévu d'établir une zone de verdure à l'emplacement de l'ancienne poste.

Discussion au sein de la commission

Les commissaires constatent que cette pétition a fait l'objet de nombreuses auditions ; ces auditions ont confirmé un sérieux problème lié au nombre insuffisant de places de parking dans le quartier des Eaux-Vives. Il n'y a pas de solution simple. Un renvoi au Conseil d'Etat est proposé.

Vote

Le renvoi de la pétition au Conseil d'Etat est accepté par :

8 oui (1 AdG, 1 R, 3 S, 2 PDC, 1 UDC), et 2 abstentions (2 L).

Conclusion

Aussi la Commission des transports vous recommande, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat.

Pétition

(1462)

pour 700 nouvelles places de parking pour les habitants et commerçants du quartier

Mesdames et
Messieurs les députés,

- Il n'y a pas assez de places en zone bleue (macaron D) : près de 2600 macarons délivrés pour 1730 places disponibles.
- Il y a trop de trafic de transit à travers les rues des Eaux-Vives, de Montchoisy et d'autres rues du quartier.
- Le stationnement sauvage et les autres abus prennent des proportions alarmantes.
- Les commerçants ne peuvent plus travailler correctement vu que les places de livraison sont régulièrement occupées par des véhicules privés.
- La sécurité des piétons et cyclistes est mise en danger.

Nous demandons donc aux autorités municipales et cantonales de prendre les mesures nécessaires afin que :

- la construction d'un parking d'au moins 700 places, réservé aux habitants et commerçants du quartier (ayants-droit au macaron D) sous la place Pré-l'Evêque soit étudiée ;
- une solution provisoire soit mise en place avec un espace de zone bleue pour les macarons D vers la gare des Eaux-Vives dans l'attente de ce parking définitif ;
- des contrôles rigoureux soient effectués pour empêcher le stationnement sauvage, les vitesses excessives et toutes les autres violations du code de la route.

N.B. : 2326 signatures

Association « Vivre aux Eaux-Vives »

p.a. Maison de quartier des Eaux-Vives

M^{me} Christine Bakker

Case postale 6230

1211 Genève 6